

En matière d'orientation, les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) disposent de peu de temps pour se préparer, pour comprendre le système éducatif français et pour découvrir les opportunités disponibles. Il est donc primordial de leur accorder une attention particulière dès le début de l'année scolaire. Ce guide a été conçu pour les accompagner dans leur projet, qu'ils soient scolarisés en UPE2A NSA, en classe de 3ème ou 2nde avec ou sans dispositif UPE2A.

PRINCIPES DE BASE POUR L'ORIENTATION DES EANA

Anticipation et collaboration

Il est essentiel d'organiser un accompagnement spécifique à la préparation à l'orientation dès l'arrivée de l'élève dans l'établissement en s'informant sur son parcours scolaire antérieur, sur ses compétences scolaires et sur son projet. Les établissements reçoivent systématiquement par courriel une fiche CIO ou une fiche de suivi qui donnent de précieuses informations. Une collaboration étroite entre les différents acteurs est ensuite nécessaire pour garantir aux EANA les meilleures chances de réussite.



Progression linguistique et niveau scolaire



✓ **Aucune voie d'orientation ne peut être fermée à un élève en raison du seul critère linguistique.** Les élèves sont dans une dynamique de progrès et ils continueront à améliorer leur maîtrise de la langue. Le projet d'orientation reposera donc sur leurs intérêts, leurs compétences scolaires et sur leur implication.

LV

✓ **Point de vigilance :** pour les élèves de 3^{ème} s'orientant vers une filière générale ou technologique, **il est obligatoire de suivre les cours de LV2** dès l'arrivée dans l'établissement ou de suivre l'enseignement d'une deuxième langue non dispensée dans l'établissement par le CNED.

Seuls les élèves arrivés en classe de 2de pourront bénéficier d'une dispense de LV2 si son enseignement n'était pas obligatoire dans leur scolarité antérieure.

Evaluation et Affelnet



✓ Tout au long de l'année, les EANA bénéficient d'une évaluation progressive et adaptée à leur niveau de langue afin de favoriser leur progression.

✓ Il peut être nécessaire de réévaluer le niveau scolaire réel de l'élève en cours d'année pour ajuster son projet d'orientation. Cette évaluation peut inclure un positionnement en langue d'origine ou des tests non verbaux en mathématiques.

✓ L'évaluation adaptée n'est pas toujours compatible avec l'application Affelnet. Le guide Affelnet propose donc en annexe un document spécifique d'aide à la saisie des critères d'évaluation. Il permet de tenir compte des besoins éducatifs particuliers des EANA en offrant une correspondance de notation pour la saisie dans l'application Affelnet et a vocation à harmoniser les pratiques pour les procédures d'orientation de tous les EANA scolarisés dans l'académie.

Critères à prendre en compte dans la faisabilité du projet



✓ La situation administrative

Les mineurs non accompagnés pris en charge par le conseil départemental sont souvent contraints de s'orienter rapidement vers une formation professionnelle qualifiante (CAP, Bac pro ou apprentissage). Ils peuvent signer **un contrat d'apprentissage** uniquement en cas de prise en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance).

Les mineurs ou majeurs demandeurs d'asile peuvent signer un contrat d'apprentissage sous certaines conditions (demande d'asile déposée depuis plus de 6 mois et pas encore traitée, avoir un employeur et obtenir une autorisation provisoire de travail).

Pour les élèves dont la situation administrative est précaire, il est préférable d'éviter dans un premier temps l'orientation vers des filières nécessitant obligatoirement un titre de séjour valide (formations exigeant le permis de conduire par exemple).

✓ Accessibilité des CAP pour les élèves NSA (Non scolarisés antérieurement)



Pour accompagner au mieux les élèves Non Scolarisés Antérieurement (NSA) dans le choix des CAP, il est important de vérifier les pré-requis nécessaires au suivi des formations ciblées. Une attention particulière doit être portée aux élèves dont les compétences en mathématiques et en lecture restent fragiles (niveau cycle 3 non atteint).

Les élèves NSA arrivés en cours d'année scolaire peuvent être maintenus ou orientés dans les dispositifs UPE2A NSA (collège ou lycée) si les compétences en lecture et en écriture sont encore trop fragiles pour envisager un CAP. Il convient de se rapprocher du [coordinateur départemental EANA](#) pour signaler les élèves qui seraient dans cette situation et envisager pour eux la solution la plus adaptée.

Les possibilités de mobilité des élèves doivent également être vérifiées auprès des familles pour toute formation éloignée du lieu de vie (internat, transport...)

CALENDRIER DES ACTIONS CLES A MENER TOUT AU LONG DE L'ANNEE

De septembre à décembre : mieux se connaître

- **Objectifs**

- Apprendre à mieux se connaître
- Familiariser les élèves et les familles avec le système scolaire français.
- Explorer les différentes voies d'orientation (générale, technologique, professionnelle) et leur implication.
- Construire des outils d'aide à la recherche de stage (CV, lettres de motivation, entretiens).

- **Actions**

- Séances spécifiques à l'orientation et à la recherche de stage dans le cadre de la vie de classe et en UPE2A
- Interventions de la Psy EN pour présenter les formations et expliquer les modalités de prise de rendez-vous.
- Organisation d'un premier entretien tripartite entre les familles, les enseignants (professeur principal, enseignant UPE2A) et l'élève.

- **Outils**

- Séances de découverte des CAP / [fiches métiers CASNAV Grenoble](#)
- [Séances ONISEP : se connaître pour réaliser un CV en UPE2A](#)
- [OEPRE](#)
- Outils de traduction : [deepL](#), [google lens](#)
- Vidéos ONISEP en 10 langues : [l'école expliquée aux parents](#)

Janvier et février : approfondissement

- **Objectifs**

- Approfondir la connaissance des métiers et des formations professionnelles.
- Impliquer les élèves dans des activités de découverte (mini-stages, visites de lycées, forums).

- **Actions**

- Participation aux tables rondes sur l'orientation. Si possible l'enseignant UPE2A est présent.
- Participation aux portes ouvertes et événements locaux (Ex : Salon de l'alternance, Forum des métiers, Bus de l'orientation...).
- Organisation de visites collectives en établissements (lycées professionnels, CFA), de mini stages sur plateaux techniques et de stages en entreprise pour les élèves qui envisagent une formation professionnelle.

- Rencontre avec des professionnels (solliciter le bureau des entreprises), intervention de la chambre des métiers et de l'artisanat (conventions de stage, apprentissage...)
- Le travail de l'élève sur son parcours orientation peut être valorisé dans le cadre du CFG, la dérogation étant de droit pour les EANA pris en charge en UPE2A ou module FLS.
- **Outils**
 - [Plateforme ONISEP « Avenirs »](#)
 - [Modèle de convention de stage EANA](#)
 - [Préparation au CFG](#)

De mars à juin : ajustement des choix

- **Objectifs**
 - Permettre aux élèves arrivés tardivement de participer aux processus d'orientation.
 - Finaliser les choix d'orientation avec les familles et les accompagner dans leurs démarches administratives.
 - Organiser le suivi des élèves.
- **Actions**
 - Organisation de tables rondes supplémentaires pour les élèves arrivés tardivement dans l'établissement ou pour ceux qui auraient besoin d'un accompagnement supplémentaire. Une attention particulière doit être accordée aux familles et aux mineurs non accompagnés qui n'ont pas toujours accès aux outils numériques. Pour pallier ces difficultés, une version papier de la fiche de saisie Affelnet doit être proposée.
 - En fin d'année scolaire, une fiche de suivi pédagogique est complétée par l'équipe éducative et envoyée au futur établissement de l'élève, au CASNAV et au coordonnateur départemental. Elle permettra d'identifier l'élève et ses besoins d'accompagnement dans son nouvel établissement dès le début de l'année scolaire.
- **Outils**
 - [Document Affelnet spécifique d'aide à la saisie des critères d'évaluation pour les EANA](#)
 - [Fiche de suivi pédagogique](#)